

" puis longtemps ne savent plus comment l'on cire une paire de "
 " bottes ; les autres vivent dans des baraques où manquent même "
 " les cloisons, sont familiers avec la faim, et ne cirent pas "
 " de bottes parce qu'ils vont nu pieds. Le dignitaire tient cet "
 " te différence pour négligeable. Le manoeuvre la trouve, non "
 " sans raison, des plus sérieuses. Des "théoriciens" superficiels "
 " peuvent se consoler en se disant que la répartition des biens "
 " est un facteur de second plan en comparaison avec la produc- "
 " tion. La dialectique des influences réciproques garde pour - "
 " tant toute sa force. Le destin des moyens nationalisés de "
 " production se décidera en fin de compte selon l'évolution des "
 " différentes conditions personnelles ". R.T. page 270.

Ces impressions, Trotsky les a gardées depuis l'année 1928. Et de-
 puis ? Il est clair, et il le dit ailleurs, que le contraste entre les
 "différentes conditions personnelles" a augmenté, au lieu de disparaître
 avec le développement des forces productives. Bien plus, l'exploita-
 tion de la majorité par la minorité s'accroît. Ce n'est plus la bourgeoi-
 sie mais une couche que le prolétaire russe appelle "Scorbor soviétique-
 bourgeois". Cette dénomination nous montre clairement comment le prolé-
 tariat russe conçoit "son arme historique". Trotsky lui-même est obligé
 de reconnaître :

" La différence des revenus est, en d'autres termes, déterminé "
 " non par la seule différence du rendement individuel, mais "
 " par l'appropriation masquée du travail d'autrui " R.T.p.272.

Parlant de l'ouvrier, il dit :

" le fonctionnaire est pour lui un chef, l'Etat un maître ".p.273

L'exploitation existe :

" La nouvelle constitution, quand elle déclare que "l'exploiti-"
 " tation de l'homme par l'homme est abolie en URSS" dit le "
 " contraire de la vérité. La nouvelle différenciation socia- "
 " le a créé les conditions d'une renaissance de l'exploita - "
 " tion sous les formes les plus barbares qui sont celles de "
 " l'achat de l'homme par l'homme, pour le service personnel "
 " d'autrui ". R.T.p. 276.

On nous répondra, oui, nous savons, mais ce sont là des abus, la bu-
 reaucratie est obligée de cacher ses revenus et puis, ce qui importe,
 c'est qu'elle n'a pas encore osé toucher aux moyens de production. Or
 la première affirmation est fautive. Car il ne s'agit plus d'abus main-
 tenant. Aussi longtemps que la dictature du prolétariat existait, quel-
 ques bureaucrates ont abusé, ont volé, se sont cachés. Mais, mainte-
 nant, c'est le contraire, maintenant c'est l'ouvrier qui doit abuser,
 qui doit voler. On le fouille à la sortie de l'usine, on lui défend de
 toucher à la propriété de la couche dominante. Mais la couche exploitante
 n'a plus besoin de se cacher ! D'ailleurs, comment veut-on qu'on ca-
 che une auto, quelques villas, des bonnes, des valets, etc... Bien plus,
 le droit d'héritage est rétabli. Mais ne croyons pas que c'est depuis la
 nouvelle constitution en 1936. Pour ceux qui avaient des biens, l'héri-
 tage était un droit indiscutable. Déjà avant la nouvelle loi le fils du
 bureaucrate qui allait à l'Ecole supérieure, héritait de son père la
 maison, sa bonne, son auto, et peut-être aussi sa maîtresse. Je pense
 que personne doutera, dans de telles conditions, que le fils héritait mê-
 me de la position sociale de son père, c'est-à-dire que, s'il n'était
 déjà avant bureaucrate, il prenait la place du père. La loi officielle
 ne faisait que prouver, cyniquement, que la couche dominante était bien
 maître chez elle et tenait à le prouver devant le monde entier.

Dans de telles conditions, comment peut-on se livrer à l'illusion